

Devenir Conseiller en Evolution Professionnelle (CEP)

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

AGILYTAE
Jean-Luc SIMONOVICI
05.33.05.69.45
commercial@agilytaegroupe.com

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(vé) non salarié(e)

Sélection :

Entretien

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

Aucune

Prérequis pédagogiques :

- Aisance sur les outils informatiques

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Cette formation s'adresse à toute personne souhaitant se professionnaliser sur le poste de Conseiller en évolution professionnelle. A l'issue de la formation les participants seront capables de : – Accueillir le bénéficiaire et cerner sa demande – Conduire un bilan professionnel – Maîtriser les outils nécessaires à la démarche d'accompagnement – Rédiger une synthèse objective et pratique

Contenu et modalités d'organisation

Phase 1 - Retour sur les aspects légaux - Découvrir le CEP version 2014 - Identifier les évolutions du CEP depuis le 29.03.2019 - CEP et Formation Professionnelle Continue - Appréhender les différents dispositifs de la FPC - Le profil du Conseiller en Evolution Professionnelle - Appliquer une déontologie dans sa pratique de conseil - Définir les compétences clés du métier de CEP >> QCM d'évaluation des acquis
Phase 2 : Les étapes préalables Séquence 1 : S'approprier la démarche d'accompagnement - Identifier les étapes constitutives de la démarche d'accompagnement - Depuis le 1er entretien de contact jusqu'au suivi post-CEP Séquence 2 : Appréhender la bonne posture du conseiller - Établir la bonne distance dans la relation à l'autre - Installer un processus de confiance Séquence 3 : S'assurer de l'engagement de l'agent - Expliciter la démarche - Accueillir les objections et lever les freins - Poser le cadre de travail >> Atelier : se mettre en situation d'accueil et d'écoute lors du 1er RDV de contact Phase 3 : Conduire et finaliser la prestation Séquence 4 : Démarrer la démarche d'accompagnement - Accompagner l'agent dans l'exploration de son parcours professionnel et personnel - Elaborer un portefeuille de compétences - S'appuyer sur les outils appropriés pour faciliter l'accompagnement >> Atelier : Administrer l'IRMR / KOIFAIRE Séquence 5 : Investiguer la personnalité - Identifier ses valeurs, motivations, aspirations, contraintes - Formaliser une situation professionnelle idéale - Conseiller sur les fondamentaux des outils de candidatures Séquence 6 : Elaborer un projet professionnel réaliste et motivant - Construire l'enquête terrain - Etudier un projet de reconversion : formation/financements - Préparer la mise en oeuvre du projet >> Atelier : S'approprier les outils et les débriefer en entretien Séquence 7 : Cadrer le projet et le décliner en plan d'actions pour favoriser sa mise en oeuvre - Récapituler avec l'agent les résultats obtenus lors de son accompagnement - Identifier les principales étapes de mise en oeuvre - Définir le plan d'actions post accompagnement >> Atelier : Rédiger un document de synthèse Phase 4 : Appréhender son territoire - Réaliser une veille

...

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Mixte**

Validation(s) Visée(s)

> Attestation de fin de formation

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00209785	du 22/10/2020 au 31/12/2021	Bègles (33)	AGILYTAE		Non éligible	
00259183	du 08/12/2021 au 31/12/2026	Bègles (33)	AGILYTAE		Non éligible	